

Extrait :

Le droit des robots

Toujours dans l'anticipation, le cabinet d'avocats d'affaires Alain Bensoussan crée un département droit des robots, dont le but est de poser les bases d'un nouveau droit, qui devrait permettre de doter les robots d'une personnalité et d'une identité juridique. Placé sous la direction du fondateur, qui avait participé à l'émergence du droit informatique, il traitera des thématiques liées aux technologies répandues dans plusieurs secteurs d'activités : transport (comme les voitures sans conducteur), biens d'équipements industriels et biens de consommation grand public. Alain Bensoussan travaille sur le droit au respect de la mémoire des robots et proposera que le numéro d'identification du robot soit le 3... ■



ENTREPRISES & MÉDIAS